

SÉANCE extraordinaire

Le 23 février 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 23 février 2023, à 16 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraîche, maire, mesdames les conseillères Josée Collin et Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Raynald Leblanc et Pierre-Luc Arsenault.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Gaétan Daraîche.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

230223.053 RÉFECTION DU PONT DE LA RIVIÈRE PETIT-PABOS - DEMANDE AU MTQ

CONSIDÉRANT qu'en 2023, le ministère des transports du Québec procèdera à des travaux de réfection majeurs du pont de la rivière Petit-Pabos (P-02871) ;

CONSIDÉRANT que face à la nécessité d'assurer un passage sécuritaire pour les piétons et les cyclistes, il avait été convenu que le trottoir situé du côté Nord du pont seraient conservés et que ce trottoir se prolongerait de dix (10) mètres sur les approches Est et Ouest dudit pont ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler souhaite favoriser le transport actif sécuritaire sur son territoire et qu'en conséquence, il en vient à la conclusion qu'un trottoir de dix mètres sur l'approche Ouest qui ne rejoindrait pas la route Hamilton, ne permet pas à la municipalité de rencontrer cet objectif ;

ATTENDU QU'IL y a lieu de transmettre la présente résolution à la direction régionale du ministère des Transports et de la Mobilité durable dans les meilleurs délais ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que la Ville de Chandler demande au ministère des transports du Québec et de la Mobilité durable que le trottoir qui sera construit sur l'approche Ouest du pont P-02871 de la

rivière Petit-Pabos, soit prolongé jusqu'à la route Hamilton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230223.054 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Josée Collin propose la levée de l'assemblée à 16 h 02.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier